

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 février 2015

Service instructeur
Service Eau, Epuration et Equipements ruraux

N° CP-2015-2-6-2

Service consulté

**CTV SECTEURS SPECIFIQUES
CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT ET
ALIMENTATION EN EAU POTABLE PROGRAMME C213**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de vie et de la Montagne des dossiers présentés en 2014 et en tout début 2015, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu et qui figurent en annexe au rapport, ce qui induit au titre de l'Assainissement 30 000 € pour la Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach, 309 570 € pour le SIA de Balschwiller, 70 126 € pour le SIA de Dannemarie et Environs, 261 200 € pour la Communauté de Communes Ill-et-Gersbach et au titre de l'Alimentation en Eau Potable 736 € pour le SIAEP Bendorf-Ferrette, soit au total 671 632 € sur le CTV Sundgau.

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du Conseil Général a validé, au titre des Programmes Départementaux d'Assainissement et d'Alimentation en Eau potable, les opérations suivantes, pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019

Secteur Spécifique assainissement (Annexe 1)

Programme 2014 :

Sundgau

Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach : 1 opération représentant 75 000 € HT de travaux et 30 000 € de subvention.

Communauté de Communes Ill-et-Gersbach : 3 opérations représentant 934 500 € HT de travaux et 261 200 € de subventions.

SIA Balschwiller-Hagenbach-Buethwiller : 3 opérations représentant 1 106 000 € HT de travaux et 309 570 € de subventions.

SIA Dannemarie et Environs: 3 opérations représentant 283 600 € HT de travaux et 70 126 € de subventions.

Secteur Spécifique alimentation en eau potable (Annexe 2)

Programme 2014 :

Sundgau

SIAEP Bendorf-Ferrette : 1 opération représentant 2 300 € HT de travaux et 736 € de subvention.

Je vous propose donc de programmer ces opérations au titre des Contrats de Territoires de Vie de 2ème génération 2014-2019 comme suit :

CTV 2014-2019 :

Programme C213	AP CTV2 votées	AP déjà affectées	AP à affecter	Nouveau cumul d'AP
SUNDGAU	16 300 000 €	183 541 €	671 632 €	855 173 €

conformément aux annexes jointes au rapport.

Les subventions seront imputées au Programme C213 - Chapitre 204 - Fonction 61 - Nature 204142.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER